



Académie internationale d'Héraldique

Présidence : Robert D. WATT, 1-249 West 16th Street North Vancouver, B.C. V7M 1T7 CANADA - president@aih-1949.com

Secrétariat général : Nicolas VERNOT, 44 Rue Chateaufort, 95 220 HERBLAY – FRANCE – secretaire@aih-1949.com

Circulaire n° 187 - août 2018

CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE Arras, 3 octobre 2018

L'assemblée générale statutaire de l'A.I.H. se réunira à **l'Hôtel de Guînes, Arras (France), le mercredi 3 octobre 2018 à 17 h 00**, dans le cadre du XXXIII^e Congrès international des Sciences généalogique et héraldique. Son ordre du jour est fixé comme suit :

1. Ouverture de la séance et approbation de l'ordre du jour.
2. Minute de silence à la mémoire des académiciens et membres associés disparus.
3. Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale tenue le 11 novembre 2017 à Copenhague.
4. Allocution du président.
5. Rapport du secrétaire général, incluant en particulier les points suivants :

- *Remarques préliminaires*

1. Les projets de l'AIH avancent trop lentement en raison du nombre insuffisant de membres actifs. Un organisme international ne peut pas s'appuyer sur quelques membres actifs seulement, et en l'état actuel, le Secrétaire général ne peut pas continuer à assurer autant de missions. **Il est donc indispensable de mieux ventiler les tâches de manière à ce que la pérennité de l'AIH soit assurée dans les années à venir.**

2. La création d'une "Commission éducation" a montré tout le bien que l'on pouvait attendre de ce genre de structure souple créée ad hoc.

Il est donc indispensable d'étoffer l'organigramme exécutif de l'AIH en s'inspirant de ce qui se fait dans la plupart des sociétés héraldiques nationales.

- *Propositions :*

1. *Trésorerie*

Gaëtan Cassina souhaitant se décharger de son mandat de trésorier, il serait souhaitable qu'un binôme (trésorier et trésorier-adjoint, par exemple un anglophone et un francophone) ou au moins un adjoint au

trésorier puissent se mettre en place rapidement. Il faut être capable de gérer les comptes et de s'occuper de Paypal, de faire les relances, etc. Un transfert des comptes dans un autre pays n'est pas incompatible avec les statuts actuels.

2. Création d'un secrétaire à l'Education, dont les missions seraient :

- tenir à jour une liste des étudiants poursuivant des travaux en héraldique, avec adresses et sujet d'étude
- relayer auprès des étudiants les informations susceptibles de les concerner et de les attirer vers nous : bourses proposées par l'AIH, appels à communication (congrès/colloques), etc.
- réceptionner les dossiers de demande de bourse et les diffuser auprès des membres du comité, assurer la liaison avec le trésorier pour les remboursements.

3. Création d'un responsable (ou un comité) éditorial

- mise en page et relecture de la circulaire
- pointage des actes anciens
- et/ou prospection auprès des institutions pour la mise en ligne de nos actes passés.

4. Création d'un groupe de travail "présence sur Internet"

- réflexion sur notre site (contenu directement en lien avec l'AIH, mises à jour, possibilité de publier des travaux héraldiques des membres sous forme de pdf).
- présence ailleurs sur le web : mise à jour de la page Wikipédia et de tous les sites qui parlent de nous, création d'une page Facebook ?

5. Création d'un secrétaire adjoint chargé des membres

qui assisterait le secrétaire général sur toutes les tâches visant à collecter et conserver les informations sur les membres passés et présents (héraldiques, biographiques et bibliographiques).

Pour tous ces postes, un appel à volontaire est lancé. Prière de contacter le secrétaire général.

6. Rapport du trésorier.

7. Rapport du secrétaire à la bibliographie.

8. Rapport du bibliothécaire.

9. Rapport du secrétaire au site Internet.

10. Propositions d'admissions de nouveaux membres associés.

11. Propositions de nominations d'académiciens.

12. Élection au bureau (deux sièges de conseiller à pourvoir).

Les mandats de conseillères détenus par Claire Boudreau et Elizabeth Roads arrivent à expiration. Elizabeth Roads est candidate à sa succession, mais pas Claire Boudreau. Tout académicien désireux de proposer sa candidature est invité à se faire connaître auprès du secrétaire général. D'autre part, bien que le mandat de trésorier de Gaëtan Cassina coure jusqu'en 2020, Gaëtan Cassina - qui n'est pas démissionnaire - serait heureux de passer la main si un candidat (ou un binôme de candidats pour un poste de trésorier + adjoint) se présentait.

13. Futurs congrès et colloques :

- 2019 : Anvers.
- 2020 : Madrid
- 2021 : ?

14. Questions diverses et clôture de l'assemblée générale.

Pouvoir page suivante

Mesdames et Messieurs les académiciens qui ne sont pas en mesure d'assister à cette assemblée générale sont priés de s'y faire représenter au moyen du « pouvoir » ci-dessous. Ce document dûment complété doit être adressé à un autre académicien participant à l'assemblée ou bien, en blanc, au Président ou au Secrétaire général, à l'adresse indiquée à l'en-tête.

ACADÉMIE INTERNATIONALE D'HÉRALDIQUE

Assemblée générale, 3 octobre 2018

Pouvoir d'un académicien

Je, soussigné(e)

donne pouvoir à

de me représenter lors de l'assemblée générale du 3 octobre 2018 à Arras.

À, le 2018.

(Écrire « *Bon pour pouvoir* » et signer)